



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
30 juin 2017  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 23 juin 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour et de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 14 juin 2017 que m'a adressée le Président la Commission de l'Union africaine, M. Moussa Faki Mahamat, à laquelle était joint le communiqué adopté par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à sa 691<sup>e</sup> réunion, tenue le 12 juin 2017 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres



**Annexe****Lettre datée du 14 juin 2017, adressée au Secrétaire général  
par le Président de la Commission de l'Union africaine**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le communiqué adopté par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à sa 691<sup>e</sup> réunion (voir [S/2017/531](#), annexe), qui porte sur les efforts que nous avons déployés conjointement dans le cadre de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), et que je vous serais obligé de bien vouloir transmettre au Conseil de sécurité de l'ONU. Comme vous vous en souviendrez sans doute, le Conseil de sécurité, dans sa résolution [2296 \(2016\)](#), et vous-même, dans la lettre du 28 octobre 2016 que vous avez adressée au Président du Conseil de sécurité ([S/2016/915](#)), avez indiqué que l'ONU et l'Union africaine devraient lancer, en étroite concertation avec le Gouvernement soudanais, un examen stratégique conjoint de la MINUAD qui permettrait de formuler, à l'intention du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et du Conseil de sécurité, des recommandations détaillées sur les priorités et la configuration de l'Opération, et de proposer, si nécessaire, une nouvelle révision des objectifs en vue de tenir compte des réalités au Darfour.

Comme vous le savez, l'examen stratégique conjoint a été réalisé du 5 au 17 mars 2017 par des fonctionnaires de la Commission de l'Union africaine et du Secrétariat de l'ONU. L'équipe d'examen stratégique a constaté que les conditions de sécurité au Darfour s'étaient améliorées et a fait état de l'évolution des combats entre le Gouvernement soudanais et les groupes armés, ainsi que de leurs conséquences sur le plan de la sécurité. Elle a également fait rapport sur les milices et la prolifération des armes au Darfour, ainsi que sur les violences intercommunautaires qui se poursuivent. Elle a proposé dans son rapport que la MINUAD soit réorganisée de façon à réorienter le mandat de la mission.

Après la publication du rapport sur l'examen stratégique conjoint et des recommandations connexes, le Conseil de paix et de sécurité s'est réuni le 12 juin 2017 afin de l'examiner. Le Conseil a convenu que, globalement, la sécurité au Darfour s'était améliorée. Toutefois, les conditions de sécurité et la situation humanitaire sur le terrain étant toujours préoccupantes, il a décidé de proroger le mandat de la mission, consistant à protéger la population civile, faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et assurer la médiation entre le Gouvernement soudanais et les mouvements armés.

Compte tenu de ce qui précède, je vous transmets ci-joint le rapport sur l'examen stratégique conjoint de la MINUAD et le communiqué de la 691<sup>e</sup> réunion du Conseil de paix et de sécurité, tenue le 12 juin 2017, par lequel il a adopté le rapport et prorogé le mandat de la mission d'un an. Comme vous pourrez le constater, le Conseil a également demandé au Conseil de sécurité d'en faire de même. Par conséquent, je compte que le Conseil de sécurité y donnera bonne suite dans la résolution sur cette question.

(Signé) Moussa **Faki Mahamat**